

Les Cahiers de droit

Avant-propos

Sylvio Normand



Volume 34, numéro 1, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/043194ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/043194ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Normand, S. (1993). Avant-propos. *Les Cahiers de droit*, 34(1), 3–4.
<https://doi.org/10.7202/043194ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Avant-propos

L'histoire du droit, après une disparition à peu près complète de plusieurs facultés de droit, est réapparue depuis quelques années, d'abord timidement puis avec plus d'assurance. Ce champ de recherche a été sensiblement transformé en regard de ce qu'il était autrefois, aussi a-t-on pu parler d'une « nouvelle » histoire du droit. La redéfinition de cette discipline a beaucoup bénéficié d'un contact plus affirmé avec l'histoire et avec d'autres sciences humaines. Les thèmes et les méthodes de travail s'en sont ainsi trouvés sensiblement renouvelés et enrichis.

De nombreuses tribunes ont permis à la recherche canadienne en histoire du droit de manifester son dynamisme, qu'il s'agisse de groupes de recherche, de colloques ou de publications. À cet égard, les numéros spéciaux des périodiques juridiques et les ouvrages collectifs consacrés à l'histoire du droit se sont multipliés au cours des dernières années et ont joué un rôle de premier plan, non seulement dans la diffusion mais également dans le développement de l'intérêt des chercheurs pour cette discipline. Les recueils d'articles publiés au Canada depuis quelques années présentent généralement un contenu éclectique. Quelques-uns ont cependant été dédiés à des thèmes précis ou à un territoire déterminé, soit les Maritimes, le Québec, l'Ontario ou l'Ouest canadien.

Au Québec, la revue Criminologie et la Revue de droit de McGill ont chacune déjà publié, en 1985 et en 1987, un numéro spécial portant sur l'histoire du droit québécois. Le présent numéro des Cahiers de Droit vient s'ajouter à cette brève liste. À l'instar de ses prédécesseurs, il vise à donner un aperçu de l'état de ce vaste champ de recherche malheureusement encore trop peu exploré. À part l'exigence de traiter du droit québécois, aucune contrainte ne limitait le choix des sujets abordés. Cela explique la variété des contributions rassemblées qui portent sur l'histoire de la culture juridique, de la pensée juridique, du contrôle social, de l'administration de la justice et aussi sur les voies potentielles de recherche en histoire du droit. Outre qu'il expose les préoccupations de la recherche en histoire du droit québécois, ce numéro constitue un terrain d'échange entre des chercheurs dont la formation n'est pas homogène, les uns ayant eu un contact plus étroit avec l'histoire, les autres avec le droit.

Le présent numéro sera complété en septembre prochain par une série d'articles des professeurs John E.C. Brierley, Nicholas Kasirer et Roderick A. Macdonald, tous trois de la Faculté de droit de l'université McGill.

En terminant, j'exprime ma gratitude à celles et à ceux qui ont accepté l'invitation qui leur avait été faite de soumettre un texte pour ce numéro spécial des Cahiers de Droit. Je remercie également la direction de la revue d'avoir bien voulu ouvrir ses pages à un numéro thématique sur l'histoire du droit québécois.

Sylvio NORMAND
Université Laval